

Lettre d'information

Lettre mensuelle de l'ANCQ - 3 - Août 2020

Contacts

Lise Bilodeau, Présidente directrice - ancq1999@videotron.ca

Rédaction et montage : Étienne van Steenberghe

Éditorial

Vous avez devant vous la nouvelle lettre d'information de l'Action des nouvelles conjointes et nouveaux conjoints du Québec (Ancq) et nous allons essayer de tenir un rythme de parution mensuel pour vous informer de tout ce qui se passe dans l'association. Mais tout cela a un coût pour vous tenir informé. C'est pourquoi nous vous invitons à adhérer à l'Ancq ([Bulletin d'adhésion](#)).



Cette année 2020 est mouvementée pour tous le monde et surtout pour les familles quelles soient unies ou séparées. La fermeture de certaines régions du Québec pour des raisons sanitaires a créé un certain casse-tête pour plusieurs parents séparés. L'arrêt des transports en commun entre les grandes villes - comme Montréal et Sherbrooke - a amené les parents à assumer les déplacements des enfants pour assurer le lien avec le parent non gardien. Le télétravail imposé et la fermeture des écoles ont conduit les parents à devoir faire preuve de souplesse et de conciliation. La perte de revenu pour de nombreux parents a entraîné un stress financier inévitable même si l'aide financière d'urgence canadienne était disponible (la pension alimentaire étant toujours due). La santé mentale de certains parents – et de certains enfants - s'est détériorée amenant parfois à des situations tragiques. L'interdiction d'accès dans les Centres de soins de longue durée a entraîné un stress supplémentaire ne permettant pas aux

parents de (re)voir leur propre parent. La fermeture des frontières a empêché plusieurs familles de se rendre à l'enterrement d'un parent ou d'un grand-parent, rendant le processus du deuil plus compliqué. Le gouvernement canadien a octroyé une aide d'urgence pour les enfants aux parents qui touchent les allocations familiales ignorant les parents qui sont limités à des droits d'accès (l'aide aurait dû prendre en compte le pourcentage des droits d'accès – L'ANCQ a interpellé le Premier Ministre Trudeau sur ce point. Aucune réponse n'a été reçue).

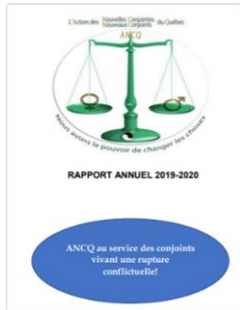
Avec le déconfinement progressif depuis le mois de juin et les risques d'une deuxième vague de Covid-19, l'inquiétude des parents et des enfants est toujours bien présente. La vie reprend à un rythme différent. N'oubliez pas entre temps que l'ANCQ est toujours là pour vous aider, vous écouter, vous conseiller, vous transmettre des coordonnées de ressources adéquates si le besoin s'en fait ressentir.

N'hésitez pas à partager cette lettre d'information dans vos réseaux ! Bonne lecture !

Étienne van Steenberghe | Lise Bilodeau

ANCQ EN MOUVEMENT

Rapport d'activités



Pour rappel, l'Action des nouvelles conjointes et Nouveaux conjoints du Québec est une association sans but lucratif regroupant au-delà de 2000 membres dans la province de Québec fondée et incorporée en 1999. Elle fonctionne jusque maintenant exclusivement à partir des dons individuels et des cotisations.

Avec la crise sanitaire, les activités publiques ont été réduites depuis le **mois** de mars dernier. Cependant, les demandes d'aide sous diverses formes ont continué à affluer.

En consultant le **rapport d'activités de l'Ancq** ([cliquez ici](#)), vous aurez un aperçu toutes les informations concernant la présence d'organisme sur le terrain.

Pension alimentaire Crise Covid-19



Avec six autres associations, l'Ancq a interpellé (29 mars 2020) le Premier ministre du Québec François Legault et la Ministre de la justice Sonia LeBell pour mettre en place des mesures afin d'aider les **payeurs de pensions alimentaire qui sont touché économiquement par la Covid-19** [Ex. : moratoire sur les paiements forcés, aménagement de paiement...]. Aucune réponse reçue...



L'Ancq a aussi interpellé (27 mars 2020) la vice-première ministre madame Geneviève Guilbault et la Ministre de la justice Sonia LeBell pour signaler que le parent qui n'a pas la garde principale n'a pas droit à l'aide fédéral de 300 \$ par enfant versée dans le contexte de la Covid-19 et devra continuer de payer la pension alimentaire comme d'habitude. Signe flagrant d'un manque d'équité. Aucune réponse reçue...

[Pour en savoir plus sur ce dossier : contacter le bureau de l'ANCQ]

Lettre d'information

Appel à tous ! Pour réaliser cette lettre d'information, nous avons besoin de vos nouvelles (liens Internet visités, annonce d'un événement, lectures que vous avez faites, etc.). Merci d'envoyer vos nouvelles à : ancq1999@videotron.ca

AU QUÉBEC ET DANS LE RESTE DU CANADA



Conférence internationale sur « L'intersection de la parentalité partagée et de la violence familiale » diffusée en ligne et en direct. Marquez vos calendriers pour entendre les présentateurs partager des informations scientifiques et pratiques sur la distinction entre les conflits élevés et la violence familiale en lien avec les arrangements parentaux partagés, sur l'impact du partage des responsabilités parentales dans la prévention de la violence familiale ou encore sur l'élaboration de lignes directrices pour l'éducation sur la violence familiale et la formation des praticiens du divorce qui aident les familles à élaborer des plans parentaux après la séparation. L'inscription débute en septembre 2020. La conférence aura lieu les 5 et 6 décembre.

Pour plus d'informations sur la conférence, visitez: <https://www.twohomes.org/>

Soutenir un papa



Un petit coup de pouce pour se relever... Une campagne « gofundme » vise à **soutenir un papa montréalais** qui a perdu une de ses deux filles dans des circonstances terriblement tragiques. Même un versement de 5 \$ peut aider ! [Cliquez ici](#).

Pétition e-2664



e-2664
Pétition au gouvernement du Canada

Signez la pétition électronique pour **réformer les lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants**. Le nombre de 500 signatures requis pour être déposée au parlement canadien est largement dépassé [plus de 1000 signatures ont été recueillies]. Cependant, plus il y a de signatures, plus l'impact est grand.

Partagez le lien de cette pétition et signez-en [cliquant ici](#).

AILLEURS DANS LE MONDE



N° 3163
ASSEMBLÉE NATIONALE

En France, une proposition de loi portée par un groupe parlementaire ([PPL 3163 - Proposition de loi favorisant l'émergence d'un modèle de coparentalité dans l'intérêt supérieur de l'enfant](#)) a été déposée fin juin de cette année à l'assemblée nationale. Le premier alinéa est ainsi rédigé : « *En l'absence de preuve du contraire, il est dans l'intérêt supérieur de l'enfant [...] de maintenir des rapports équilibrés et réguliers avec chacun d'eux ainsi que de conserver des relations de nature équivalente avec les ascendants et les membres de la famille de chaque branche parentale. À cet effet, le juge fixe une modalité de résidence alternée. Lorsque le juge estime que la modalité de cette alternance est limitée dans le temps, en particulier du fait de l'âge de l'enfant, il le précise sous forme de décision provisoire, ou bien prévoit une autre modalité à échéance définie. Lorsque l'enfant ne peut bénéficier de ces dispositions, le juge motive spécialement sa décision.* » À suivre...

Cette proposition de loi rejoint de nombreux points présentés dans un mémoire déposé au ministère de la Justice du Québec en 2019 – [Cliquez ici](#)

LECTURES SUGGÉRÉES – VIDÉO À REGARGER



Patrick Guillot (2018). [Misogynie, misandrie, il y a deux sexismes](#). Montrouge (France) : Éditions De Varly

Résumé :

Dans son histoire, le féminisme a eu des adversaires bien identifiés : la misogynie, le conservatisme, le puritanisme... Mais il semble que l'on assiste à l'émergence d'un autre adversaire, plus souvent sournois et peut-être plus dangereux : la misandrie, autrement dit le sexisme contre les hommes. Il s'agit du seul ouvrage francophone qui traite de l'histoire et de l'actualité de la misandrie avec une mine de références. Aidez ce livre à rester disponible, soit en l'achetant, soit en incitant des proches à le faire, soit en demandant l'achat par votre bibliothèque. Merci !

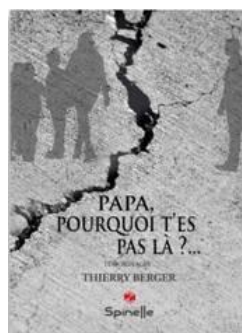


Jean-Pierre Winter (2019). [L'Avenir du père : réinventer sa place](#). Paris : Éditions Albin Michel

Résumé :

Avec la fin du patriarcat occidental classique, la position du père au sein de la famille a radicalement changé, sa manière d'exercer la paternité aussi. Le nombre de familles monoparentales a explosé et, désormais, un spermatozoïde suffit pour qu'une femme donne naissance à un enfant : elle n'a plus besoin d'un homme.

Quels seront les effets de ces bouleversements sur les générations à venir ? Les hommes, mais aussi les enfants et les femmes pourront-ils s'y retrouver ? Le psychanalyste Jean-Pierre Winter invite à réfléchir à ces questions dans un monde caractérisé par l'effacement du père. En rappelant que sa place n'est pas simplement celle d'une figure éducative masculine, l'auteur de Transmettre (ou pas) dessine les contours d'une fonction à réinventer.



Thierry Berger (2020). [Papa, Pourquoi T'es Pas Là ?](#) [Témoignage]. Paris : Éditions Spineille

Résumé :

Une banale histoire de divorce... Ce livre, à travers le récit de la vie presque normale d'un père seul avec ses enfants qu'il a avec lui une petite fin de semaine par mois, rassemble avec la fraîcheur de dialogues avec des enfants, toutes les facettes de la problématique des pères absents. Dans ces miettes de temps passées ensemble, ce père finit par se résigner, et la vie reprend le dessus, différemment. S'il s'accommode de sa situation personnelle, il s'engage dans un combat pacifiste pour l'égalité parentale. Recueil sensible de tranches de vie familiale, ce livre plaide en faveur de l'adoption d'un article de loi qui ferait de l'équilibre des temps de résidence un principe, remplaçant la guerre des parents par la paix des enfants.

Ce livre est préfacé par Gérard Neyrand, sociologue, Serge Hefez, pédopsychiatre et Jacques Séguéla, publiciste.



Kérim Maamer (2020). [Au cœur du masculin](#). Paris : Éditions Sydney Laurent

Résumé :

Cet ouvrage reprend un échange de correspondances entre parents vivant les difficultés de ruptures parentales. Il compose un thème relatif à l'éclatement familial et des échanges sur 21 chapitres. Il s'agit surtout d'émotions et d'opinions de pères dans la tourmente des divorces-ruptures-séparations avec leurs enfants dont les expressions sont fortes de constats et de recommandations. L'ouvrage permet de naviguer sur les divers sujets relatifs à l'impasse judiciaire, la construction de l'enfant, l'aliénation parentale, la décision judiciaire...

[Note : À la page 345 de cet ouvrage, on parle de l'Ancq]

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre d'information : ancq1999@videotron.ca

